



DEMANDE D'HOMOLOGATION DE MATCH AMICAL

District de l'Eure de Football

1- EQUIPES EN PRESENCE

..... /
(Club et division) (Club et division)

2- ORGANISATION DE LA RENCONTRE

Le club de N° d'affiliation FFF :

Effectue la présente demande en sa qualité d'organisateur de la rencontre.

Coordonnées Téléphoniques et Mail :
.....

Date : / / Horaire :

Lieu (Stade) : Adresse :
.....
.....

Classement fédéral du terrain :

Responsable de la tablette (obligatoire par le club qui a fait la demande) :

3- DESIGNATION D'UN TRIO ARBITRAL

Souhaitez-vous que le Commission Départementale de l'Arbitrage désigne (dans la mesure du possible) des officiels sur votre rencontre :

- ☐ Non pas d'arbitre officiels
- ☐ Oui, un arbitre officiel
- ☐ Oui, trois arbitres officiels

Le club demandeur peut proposer un arbitre. La Commission Départementale de l'Arbitrage validera ou non la demande en fonction du niveau de l'arbitre proposé.

INFORMATIONS :

- Toutes les demandes doivent être transmises depuis la boîte mail officielle du club vers la boîte : district@eure.fff.fr
- Les demandes doivent être adressées **au minimum 5 jours avant la date rencontre**
- **La rencontre devra obligatoirement être gérée via une tablette**
- **Le protocole de contrôle des licences avant la rencontre est obligatoire**
- **Le paiement des arbitres désignés est opéré directement après la rencontre par le club organisateur.**

DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922

327, rue du Luxembourg - Parc d'activités du bois des communes - Nétreville – 27000 EVREUX

Site internet : <https://eure.fff.fr> • E-mail : district@eure.fff.fr • Tél. +33 (0)2 32 28 84 63